



Agence ne veut pas payer la facture d'eau collective

Par **ssarah**, le **21/12/2013** à **14:33**

bonjour

on est locataire en maison (il y en a 6)

a la construction de ses maisons, c'est l'agence immobilière qui a mis a son nom , le contrat Veolia eau .

aujourd'hui, l'agence nous a demandé de relevé notre consommation eau et de la donner rapidement pour repartir l'eau car sinon La société d'eau nous coupera l'eau (l'agence ne veut pas avancer le règlement de la facture d'eau qui est pourtant à leur nom)

le souci c'est que si tous les locataires n'ont pas payé leur part , ils ne payeront pas la facture d'eau qui est au nom de l'agence et on nous coupera l'eau.

EST CE QUE L'AGENCE A LE DROIT DE PROCEDER COMME CELA

de plus l'agence ne veut pas nous transmettre la copie de la facture d'eau qui justifieras notre règlement, en a t'elle le droit ?

merci a vous

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

ninie